

Information aux usagers : Le DSRC OncoPaca-Corse décline sa responsabilité concernant les contenus publiés sur d'autres sites web prétendant être liés à notre structure ou utilisant sans autorisation, en tout ou partie, nos dénominations, noms de domaine et marques "OncoPaca" et "OncoPaca-Corse".



RCP, Dossier Patient



LES REUNIONS DE CONCERTATION PLURIDISCIPLINAIRE

Les Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) réunissent des médecins de différentes spécialités, impliqués dans le traitement du cancer : oncologues, spécialistes d'organe, chirurgiens, radiologues, anatomopathologistes, radiothérapeutes,... Le médecin traitant peut y participer. Elles sont organisées dans les établissements de santé de la région, et sont un élément essentiel de l'organisation des soins en cancérologie.

Au cours de ces réunions, le dossier du patient est présenté et discuté de façon collégiale. Les bénéfices et les risques de chaque traitement sont évalués. Le traitement qui est proposé est le résultat de cette concertation. **La proposition de traitement qui est faite au patient doit être obligatoirement issue d'une RCP** (Cela signifie que le traitement ne sera pas décidé par un médecin seul, mais par une équipe de plusieurs médecins).

Les RCP répondent à des critères de qualité précis. La proposition de prise en charge est élaborée à partir des recommandations de bonnes pratiques (référentiels). L'avis de la RCP est intégré dans le dossier du patient, et dans le cadre régional : l'application OncoRCP du Réseau Régional de Cancérologie OncoPACA-Corse.

Le médecin reste responsable du traitement qui est proposé, mais si son avis diverge de la décision émise par le collège de la RCP et si le traitement effectivement délivré diffère de la proposition de RCP, il est tenu de le justifier.

> [En savoir plus...](#)

LE DOSSIER PATIENT

Le Dossier Patient qu'il soit sur un support papier ou informatisé est la mémoire dans laquelle sont consignées toutes les informations nécessaires à la prise en charge d'un patient (faits d'observation, diagnostics posés, décisions médicales prises et résultats de ces décisions).

En cancérologie, le dossier patient informatisé destiné aux professionnels de santé se nomme le Dossier Communicant de Cancérologie (DCC). Piloté par l'Institut National du Cancer (INCa), ce projet national a pour objectif la mise en place d'un système d'information et de communication en cancérologie qui garantisse à chaque patient une prise en charge cohérente par la centralisation des informations et qui permette aux professionnels de disposer des informations utiles à leur prise de décision, sans contrainte de temps ni contrainte géographique.

Le Dossier Patient informatisé, qui tend à remplacer le support papier, vise à :

- > Améliorer la qualité des soins en facilitant : la mémorisation, la communication entre les professionnels (outil de continuité de soins) et, au final, la prise de décisions médicales,
- > Permettre le regroupement de données afin de faciliter l'évaluation, la recherche et la planification

Actuellement, le DCC n'étant pas finalisé au niveau national, le réseau ONCOPACA-Corse a mis en fonction un module de saisie des fiches de RCP (OncoRCP) qui est opérationnel.

L'application OncoRCP répond aux principes de sécurisation et de confidentialité des données, exigés par la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

- > [Site de l'INCa](#)
- > [Site du DMP](#)
- > [Site de la CNIL](#)

Le médecin généraliste joue un rôle important dans le parcours de soins en cancérologie, du dépistage au diagnostic, mais également dans le suivi de la maladie.

Dernière mise à jour le 09 octobre 2019

LE SAVIEZ-VOUS ?

À LIRE



RÉUNIONS DE CONCERTATION PLURIDISCIPLINAIRE (RCP)

HAS - Réunion de Concertation Pluridisciplinaire en cancérologie

01 janvier 2006

> TOUS LES DOCUMENTS

AGENDA